



Contact presse :

Bureau de la Communication
Interministérielle de l'Etat
02.33.80.62.08
communication@orne.pref.gouv.fr

Alençon le 21 février 2017

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6ème campagne de surveillance nitrates : révision des zones vulnérables sur le Bassin Loire-Bretagne

Une zone vulnérable est une partie du territoire où la pollution des eaux par le rejet direct ou indirect de nitrates d'origine agricole et d'autres composés azotés susceptibles de se transformer en nitrates, menace à court terme la qualité des milieux aquatiques et plus particulièrement l'alimentation en eau potable.

Suite à une procédure de révision engagée en 2016 dans le Bassin versant Loire-Bretagne, une nouvelle carte a été adoptée.

Les arrêtés de désignation et de délimitation des zones vulnérables et leur annexe, les cartes, ainsi que les rapports établis suite à la procédure de consultation, sont téléchargeables sur le site internet de la Dreal Centre-Val de Loire à www.centre.developpement-durable.gouv.fr, rubrique Bassin Loire-Bretagne / Des missions.

Contact : Direction départementale des Territoires / Service Aménagement et Environnement / Bureau Réglementation Eau et Environnement
Courrier : ddt-sae-ree@orne.gouv.fr
Tél. 02 33 32 50 51
Site internet : www.orne.gouv.fr